

ARTICLE

PLURALITÉ D'ÉCHELLES D'ANALYSE ET DE TEMPORALITÉS DANS L'ÉTUDE  
DE LA RELATION AVEC LA PATRIE : L'EXEMPLE DU CIRCUIT MIGRATOIRE  
SAISONNIER LIANT LES BOUCHES-DU-RHÔNE AU MAGHREB

Giulia BREDA

---

*Sociétés Plurielles*, n° 4  
S'expatrier

---

Les **PresSES de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

**EXIGENCE DE QUALITÉ** avec des évaluations en double aveugle ;

**OPEN ACCESS** : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

**LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS** pour protéger les auteurs et leurs droits ;

**PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS** sémantiques et audio-visuels ;

**MÉTADONNÉES MULTILINGUES** : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **PresSES de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

# Sociétés plurielles

---

*S'expatrier*

Numéro 4 – Année 2020

# **Pluralité d'échelles d'analyse et de temporalités dans l'étude de la relation avec la patrie : l'exemple du circuit migratoire saisonnier liant les Bouches-du-Rhône au Maghreb**

Giulia BREDÀ

Docteure en sociologie, Unité de Recherches Migrations et Société  
(CNRS UMR 8245, IRD UMR 205), Université Côte d'Azur, Fellow à  
l'Institut Convergences Migrations

## **Introduction**

Cet article s'appuie sur ma recherche doctorale qui étudie, entre autres, les effets dans le pays d'origine de la migration saisonnière d'ouvriers agricoles tunisiens et marocains. Ces travailleurs provenant de régions agricoles partent travailler dans les Bouches-du-Rhône avec un visa de six mois, lié à un contrat de travail saisonnier, qui ne leur donne droit ni au chômage ni au regroupement familial. À la fin de la saison dans les exploitations agricoles, ils rentrent une moitié de l'année chez eux, en attendant le renouvellement du contrat. Il leur est donc possible de maintenir un lien social et physique régulier avec « la patrie ».

L'objectif de cet article est moins d'analyser en profondeur comment le lien avec le pays d'origine s'exprime pour ces ouvriers agricoles mais plutôt de montrer en quoi la prise en compte dans l'analyse de plusieurs temporalités et échelles d'observation est nécessaire utile à expliquer les causes et les conséquences des différentes expressions de ce lien.

Avant tout, il convient de définir ce que j'entends comme relation à la patrie. La représentation de la patrie repandue dans les sociétés fondées sur la sédentarité des citoyens, est celle du «pays du père», la Nation, la communauté politique à laquelle

on appartient ou à laquelle on a le sentiment d'appartenir<sup>1</sup>. On considère que « patrie » et « pays d'origine » sont des synonymes, mais aussi qu'une personne peut se considérer comme appartenant à plusieurs patries, à partir du moment où elle se sent partie prenante de différentes communautés. Dans la relation à la patrie, il peut y avoir une conception de relation physique, à partir du moment où on y réside, ou on y a résidé, on y circule et on la traverse régulièrement. Il y a aussi une dimension liée à l'identité, au sentiment d'appartenance, impliquant des liens plus ou moins forts avec la communauté d'origine (la famille, les membres de la même ville, ou la communauté nationale). C'est un sentiment qui est construit socialement et qui peut s'exprimer différemment, en fonction des caractéristiques sociales des individus et de leur communauté (Anderson, 1983). C'est aussi un lien qui se construit ou déconstruit à travers les interactions sociales et l'expérience de vie, pouvant comporter des ruptures définitives, dépendant aussi du contexte structurel.

Les sciences sociales travaillant sur les migrations ont exploré cette dimension du lien à la patrie sous plusieurs aspects et avec différentes populations migrantes. Les études sur les réfugiés montrent, par exemple, combien la relation à la patrie peut être compliquée par un sentiment de distanciation forcée et de perte des droits civiques et politiques (Delpla, 2019 ; Kokkinou, 2014). Les études sur les « diasporas » et les associations de diasporas, de groupes de migrants qui partagent une même appartenance nationale, étudient les liens avec la patrie entretenus collectivement à travers des investissements coordonnés dans le territoire d'origine (Dufoix, 2011 ; Gila, 2019). Ce terme est particulièrement utilisé aujourd'hui dans le langage institutionnel qui vise à valoriser un attachement (supposé) à une patrie commune des personnes migrantes dans le but, d'une part, d'en donner une image plus positive que celle qui circule dans les médias et, d'autre part, de justifier les politiques de retour ou de migration temporaire (Bakewell, 2008 ; Bréant, 2013 ; Breda, 2019). Nombreux sont également les travaux sur les liens transnationaux entretenus par les personnes migrantes avec le pays d'origine grâce, principalement, à des activités d'entrepreneuriat (Glick Schiller, Basch & Blanc, 1997 ; Peraldi, 2002 ; Portes, 1996 ; Tarrius, 2002). Ces travaux montrent comment ces liens ont été facilités par la démocratisation des transports facilitant des allers-retours fréquents ainsi que par le développement de la technologie des télécommunications, permettant un contact régulier avec la communauté d'origine (Law, 2003 ; Levitt, 1998 ; Levitt, DeWind & Vertovec, 2003 ; Tyner & Kuhlke, 2000).

---

1. Le Petit Robert (1979).

Dans cet article, j'étudie principalement les liens avec la patrie dans ce dernier sens, notamment les liens entretenus avec le réseau de relations dans la ville d'origine, plutôt que le sentiment d'identification avec la Nation. Je vais donc essayer de comprendre comment ces liens sociaux sont entretenus dans le cas des migrants saisonniers dans la mesure où ils sont contraints de circuler constamment entre territoire d'accueil et territoire d'origine.

Ces études montrent donc les effets positifs de l'élargissement, dans le pays d'accueil, du réseau de relations pouvant être activées en cas de besoin, mais aussi la possibilité d'entretenir, dans le pays d'origine, des liens économiques et sociaux grâce aux allers-retours et à la diffusion des télécommunications et Internet. Ils observent également des changements de la façon dans laquelle les personnes migrantes s'informent, circulent, agissent et contribuent à la formation de nouvelles manières de produire des activités collectives (Cardon & Smoreda 2014).

En effet, dans certains contextes bien spécifiques, les allers-retours peuvent produire des catégories d'émigrants « connectés » (Diminescu & Pasquier, 2010). Ces personnes sont directement impliquées dans la vie de leur communauté d'origine, ce qui conduit à une déterritorialisation spatiale des relations sociales. Les caractéristiques de ces migrants sont mises en évidence dans les recherches sur la mondialisation, les théories des réseaux et se manifestent dans le sens d'une multiappartenance sociale, spatiale et réticulaire des migrants.

Cette multi-appartenance est en opposition tout en étant complémentaire à la double-absence de « l'immigré », décrite par Abdelmalek Sayad, qui est perçu et se perçoit comme n'étant plus entièrement partie de la société d'origine et en même temps qui est toujours altérisé, étranger à la société d'accueil (Sayad, 1999).

Dans les entretiens faits avec les ouvriers agricoles saisonniers, on retrouve rarement des récits mettant en avant un sentiment de multi-appartenance ou de double-absence. D'une part, le processus de désaffiliation est en effet peu présent dans les témoignages des migrants saisonniers, car le caractère semestriel de la mobilité de ces personnes n'est pas marqué par des processus de rupture du lien social avec le milieu d'origine. D'autre part, la réaffiliation dans le pays d'accueil est difficile : ces travailleurs vivant à côté, ou parfois directement sur les champs, dans des régions marginalisées, côtoient surtout d'autres travailleurs venant souvent du même village et ils profitent rarement d'occasions de nouer des relations avec la société d'accueil. Ce qui émerge des entretiens est plutôt la complexification des relations avec le milieu d'origine : la mise en concurrence avec les notables locaux des ouvriers agricoles venant d'un milieu populaire et enrichis par la migration saisonnière ; la déstabilisation des liens familiaux liée à la déception suite à des attentes d'ascension sociale niées ; le détournement des liens familiaux par les

patrons des exploitations pour exercer un contrôle social sur les travailleurs, etc. (Breda, 2020).

Dans le texte qui suit, la description de ce que cette mobilité permanente fait aux liens sociaux entretenus avec le pays d'origine et le pays d'accueil vise à montrer l'importance d'une analyse diachronique et multiniveau pour arriver à dévoiler les causes et les conséquences des évolutions de ces liens.

### **Choix méthodologiques et émergence d'une pluralité d'échelles d'observation**

Pour étudier ce circuit migratoire liant le Maghreb aux Bouches-du-Rhône et pour en comprendre les effets sur le territoire d'origine, j'ai mis en place une enquête qualitative et multisituée (Marcus, 1995). Mon terrain de recherche a été conduit entre 2011 et 2015 au Maroc (régions de Fez et Oujda), dans la région du Nord-Ouest tunisien et dans les Bouches-du-Rhône, un département qui, de longue date, reçoit un nombre important de saisonniers maghrébins. Il est important de souligner ici le fait que les ouvriers agricoles maghrébins dans les Bouches-du-Rhône sont principalement des hommes. S'il est possible des femmes travaillant sur les champs, elles ne sont pas originaires du Maghreb. La population de l'étude est donc composée quasi entièrement par des hommes chose qui justifie l'absence d'une réflexion approfondie sur le rôle du genre dans les processus observés. J'ai pu interviewer une seule femme marocaine embauchée avec un contrat saisonnier pendant plusieurs années dans les Bouches-du-Rhône : elle travaillait comme femme de ménage dans la maison de l'exploitant agricole, un emploi qui ne justifiait pas le statut de saisonnière et qui l'avait mise dans une situation de dépendance extrême vis-à-vis de son patron. Si mon terrain auprès des travailleurs saisonniers maghrébins est exclusivement masculin, la culture des fraises en Espagne se sert d'une main-d'œuvre saisonnière féminine. Des travaux sur la question en analysent la dimension de genre dans les logiques de contrôle de la mobilité de cette main-d'œuvre étrangère (Hellio, 2014) et décrivent des phénomènes d'exploitation et en même temps d'émancipation dans ce type de migration de travail (Arab, 2019)

Les entretiens et les observations *in situ* ont été réalisés à la fois dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil pour mieux appréhender les trajectoires de ce type de circulation et repérer les caractéristiques sociologiques, au départ, de la population considérée dans l'étude. Les entretiens ont été conduits selon une grille de questions visant à les accompagner dans leur récit de vie.

Dès la première série d'entretiens, je me suis rendu compte qu'il était possible de regrouper les types d'expériences migratoires en deux grands sous-groupes selon la date de départ. Il émergeait de mon terrain une catégorisation par génération entre

les personnes interviewées. En effet, en étant ce circuit migratoire assez ancien, il a permis aux « pionniers », les premiers ouvriers agricoles ayant obtenu un contrat saisonnier pour travailler dans les exploitations en France, de le faire « hériter » à un membre de la famille, souvent un des fils. Il est donc possible d'observer, sur ce terrain, une évolution des parcours migratoires sur deux voire trois générations. Celle-ci ont vécu des conjonctures géopolitiques différentes : les pionniers sont partis pendant la période de croissance de l'après-guerre et ont profité d'une plus grande liberté de circulation et les « héritiers » ont quitté leur pays d'origine après les crises économiques des années 1970-1980 et ce que l'on appelle la « fermeture de frontières ». J'ai donc continué à approfondir cette approche diachronique qui m'a été utile pour comparer les mêmes types de parcours dans des contextes macro-structurels différents (Cicourel, 2008).

L'échantillon comprenait des personnes parties, au moins une fois dans leur carrière, dans le cadre d'un visa saisonnier, et prenait en compte les représentants de deux générations rencontrés dans de différents quartiers, plus ou moins aisés. Les questions posées servaient à rendre compte du profil socio-économique de départ, des étapes des parcours migratoires, des statuts administratifs dans le pays d'accueil, et des liens entretenus avec le village d'origine. Au total, j'ai conduit une centaine d'entretiens, avec des ouvriers agricoles tunisiens et marocains et leurs familles, dans les Bouches-du-Rhône pendant leur travail saisonnier, ainsi qu'au Maroc et en Tunisie pendant les périodes d'inactivité ou après la retraite. À ceux-ci s'ajoutent d'innombrables discussions informelles et observations des relations entre les personnes elles-mêmes.

Pendant la longue durée de ces enquêtes de terrain, j'ai également pu constater que les deux générations mobilisaient des logiques et des stratégies différentes en ce qui concerne l'entretien de leur réseau social dans le pays d'origine et l'investissement des ressources économiques produites par la migration. Dans les entretiens, ils mobilisaient des registres de justification différents pour m'expliquer leurs choix. Ces différences étaient liées au changement du contexte structurel global et au net durcissement des politiques migratoires du pays d'accueil.

La question des variations d'échelles s'est donc posée non pas, dans un premier temps, comme le parti pris méthodologique de multiplier les niveaux d'observation pour obtenir des vues différentes de l'objet, mais avec l'idée que l'objet lui-même était constitué par l'interaction de différents niveaux. Autrement dit, il s'agissait d'identifier les dimensions pertinentes pour l'intelligibilité d'univers sociaux qui ne sont pas faits d'une seule pièce. (Streiff-Fénart & Poutignat, 2019, p. 112)

Comme le font Jocelyne Streiff-Fénart et Philippe Poutignat dans leur article « Pluralité d'échelles et croisement de trajectoires migrantes à Nouadhibou, Nord mauritanien », l'analyse de mes données prend en compte la « structure feuilletée du social » (Revel, 1996) :

Nous nous proposons de réfléchir aux variations d'échelle dans la construction de notre objet, sur la façon dont leur prise en compte a pu contribuer à l'intelligibilité des données issues de nos investigations, et sur les usages qu'en font les acteurs étudiés eux-mêmes pour mener à bien leurs stratégies. (Streiff-Fénart & Poutignat, 2019, p. 111)

L'idée est notamment de montrer comment l'évolution des liens entretenus avec « la patrie » et le sens que les migrants donnent eux-mêmes à cette relation se comprennent à travers le croisement de plusieurs échelles d'observation : le contexte structurel politique, économique et social du pays d'accueil et d'origine (niveau macro-social) ; les possibilités données par le réseau dans lequel les migrants sont insérés (niveau méso/micro-social) ; les perceptions et stratégies individuelles de ces derniers (niveau micro-individuel) (Desjeux, 2004). Le fait de prendre en compte dans l'analyse une pluralité d'échelles d'observation m'a permis d'adopter une approche globale à mon objet et d'éviter de me limiter à un seul point de vue de connaissance (Becker, 2016).

Dans la suite du texte, la restitution des enquêtes suivra la répartition des échelles d'observation. Dans une première partie, à la suite d'une contextualisation historique du statut juridique de la migration saisonnière, on analysera la manière dans laquelle le lien physique au territoire d'origine est affecté par les contraintes à la mobilité liées à la fermeture des frontières (échelle macro) ; puis on évoquera les conséquences de ces contraintes sur les relations sociales et sur la création de réseaux avec le pays d'origine (échelle méso) ; enfin, on examinera les justifications des différentes stratégies mises en place par les individus pour gagner une certaine marge de manœuvre et on observera comment la fermeture des frontières a plutôt contribué à des stratégies de distanciation du pays d'origine et de projection définitive dans le pays d'accueil (échelle micro).

### **Une circulation contrôlée : contraintes structurelles à la mobilité et à ses reconfigurations**

Un premier aspect à souligner concerne les différentes trajectoires évoquées selon la période de départ. Prenant en compte les différentes échelles temporelles dans l'observation de mon terrain j'ai donc mis en place une approche diachronique.

Le recrutement de ces travailleurs en France commence après la Deuxième Guerre mondiale. Originaires de régions agricoles, dont les exploitations plus productives avaient été expropriées par les colons, ces travailleurs arrivaient en France soit dans le cadre de programmes de recrutement, soit à travers les réseaux sociaux qui les connectaient avec les travailleurs saisonniers déjà installés en France.

Bien que les règles spécifiques du visa saisonnier aient évolué dans le temps, le principe du contrôle de la mobilité de ces populations demeure central dans toutes ces réformes (Décosse, 2011). Aujourd'hui, le contrat saisonnier donne droit à un permis de séjour lié à la durée temporaire de l'emploi. Les travailleurs sont obligés de rentrer dans leur pays d'origine à la fin de la saison de la récolte, et ne bénéficient donc pas d'allocations chômage (nécessitant de résider sur le territoire français). Même si la légitimité de ce statut extrêmement précaire se fonde sur l'argument que le travail accompli est limité dans le temps (la saison de la récolte), on observe, sur le terrain, que les travailleurs s'alternent en réalité pendant toute l'année sur les champs (en tant que saisonniers « d'hiver » et saisonniers « d'été »).

La mobilité de ces personnes est fortement contrainte, et soumise au contrôle de l'Office français pour l'immigration et l'intégration, où les ouvriers agricoles doivent se rendre pour montrer qu'elles respectent les délais de séjour dans leur pays d'origine ainsi qu'en France, au départ comme au retour. La possibilité d'obtenir le renouvellement du visa l'année suivante est donc fortement liée au bon vouloir de leur employeur en France. Ceci ne laisse que fort peu de liberté aux personnes migrantes qui se retrouvent dans une situation de faible pouvoir de négociation avec ce dernier.

Le cas particulier des Bouches-du-Rhône permet d'examiner plus finement les effets de ces contraintes structurelles sur les trajectoires des individus. Les premières générations, parties entre les années 1960 et 1980, donc après l'indépendance de leur pays et avant ce que l'on appelle « la fermeture des frontières » de l'Union européenne, pouvaient entrer en France plus facilement<sup>2</sup>. Ils étaient embauchés dans les exploitations françaises, soit de façon informelle, aidés par leur réseau de connaissances installées en France, soit à travers des programmes de recrutement. Originaires de régions rurales et n'ayant généralement pas suivi d'études supérieures, ils utilisaient leurs savoir-faire en agriculture dans les exploitations. Malgré le fait qu'ils travaillaient hors-contrat (« au noir »), ils pouvaient se déplacer librement, et faire des allers-retours au pays d'origine, voire rentrer si les conditions de travail

---

2. OECD, The Federal Office of Immigration Emigration Integration, 2004, *Migration et emploi Les accords bilatéraux à la croisée des chemins: Les accords bilatéraux à la croisée des chemins*, OECD Publishing.

et de vie ne les satisfaisaient pas, sûrs de pouvoir repartir facilement au moment jugé nécessaire. En effet, la seconde génération témoigne d'expériences plus compliquées. À partir de l'introduction, en 1986, de l'obligation du passeport et du visa entre les ex-colonies et la France, les déplacements ont été progressivement limités. Cependant, le besoin de main-d'œuvre agricole ne diminuant pas, les saisonniers sont restés nombreux, ainsi que les « sans-papiers ». On a constaté l'essor du phénomène de la migration irrégulière dans cette deuxième période : encore plus précaires et flexibles, les migrants irréguliers sont ceux qu'il est possible de voir sur les champs tôt le matin ou tard le soir, et qui permettent d'accélérer la production sans coûter trop cher à leur employeur. Ce sont aussi ceux qui ne peuvent pas rentrer chez eux, car ils risquent la prison dans leur pays d'origine à cause du départ irrégulier. Et parce qu'ils se sont lourdement endettés, le départ irrégulier étant dix fois plus coûteux que le départ régulier, d'après les témoignages de mes enquêtés. Ce sont notamment les profils de ceux qui arrivent à rompre radicalement tout lien avec leurs milieux d'origine par honte de ne pas réussir leur carrière migratoire. Il ne faut néanmoins pas oublier que sur les cent personnes interviewées, la quasi-totalité était passée par des périodes dites d'irrégularité de statut sur le territoire français, dans la mesure où elles n'avaient pas réussi à se plier aux contraintes imposées par ce type de visa :

À un moment, je devais me faire opérer la main suite à un accident de travail. Mais on m'avait mis l'opération après la date limite du visa, du coup j'ai décidé de rester plus longtemps. Et puis, pour peur de me faire découvrir à la frontière je suis resté deux ans comme ça, avant de réussir à rentrer. (Z., 11/05/2012)

### **Une précarité qui affaiblit les liens sociaux dans le pays d'origine et d'accueil**

Une deuxième échelle observée est celle des interactions entre et intra-groupes sociaux, les liens sociaux des migrants dans le milieu d'origine et le milieu d'accueil.

En France, les ouvriers agricoles étrangers sont marginalisés dans les campagnes, et il est compliqué pour eux d'élargir leur réseau de connaissances, aussi les liens sociaux se construisent-ils principalement à l'intérieur du groupe des saisonniers venant souvent du même village ou de la même région. Néanmoins, la précarité, liée à la menace permanente de perdre son emploi, crée une compétition entre eux. Les relations sont mises à l'épreuve, des rumeurs visent à décrédibiliser l'autre aux yeux du patron pour apparaître soi-même comme plus loyal. Les membres de la famille travaillant dans l'exploitation deviennent source d'un fort contrôle social, car en cas

de manquements de l'un d'entre eux, tous les membres d'une même famille sont menacés de licenciement. Si au contraire on développe de bonnes relations avec son employeur, on pourra être sélectionné par celui-ci lors de futurs recrutements et ainsi être en mesure de donner ou « vendre » des contrats saisonniers à quelques milliers d'euros à des connaissances au village. Ce climat ne favorise pas la bonne entente entre travailleurs :

Tu sais, moi je ne sors plus avec personne, on sait jamais... on parle trop et on parle mal des gens. Moi je m'en fous de tout ça, je reste de mon côté, je suis plus tranquille. (N., 3/12/2015)

La fragilisation des liens sociaux est observable également dans le pays d'origine, mais pour d'autres raisons. Les observations sur le terrain révèlent un mécontentement de ceux qui sont restés en raison d'un manque d'investissement dans le village de la part des saisonniers. En effet, ces travailleurs agricoles arrivent à mettre de côté juste assez pour donner de meilleures conditions de vie à leur propre famille. Les attitudes ostentatoires des migrants et l'idée reçue d'un enrichissement facile en France font croire aux autres villageois que l'argent de cette migration reste stocké dans les banques. Au contraire, les entretiens révèlent des difficultés économiques pour ces ouvriers agricoles et des difficultés à gérer l'argent dans le pays d'origine, dans la mesure où tout type de demande de prêt ou de cadeau les oblige soit à s'endetter à la banque soit à devoir couper des relations avec la famille élargie.

Au Maroc, les personnes qui ne partaient pas appelaient les saisonniers de retour « smagri », avec un ton de mépris, et se moquaient d'eux quand ils les entendaient parler fort en français dans les cafés, dans une attitude ostentatoire de leur position privilégiée. La dimension liée à la classe sociale de cette violence symbolique a été explicitée, à la fin d'une interview, par un fonctionnaire de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) qui s'occupait du recrutement des saisonniers vers la France :

C'est normal qu'en France il y ait du racisme, ceux qui partent c'est des campagnards, même ici ils ne sont pas bien vus [...] on leur fait des formations avant qu'ils partent : en plus des informations administratives, sur les questions de santé et d'emploi, on leur dit par exemple qu'il ne faut pas qu'ils restent en groupe dans la rue à ne rien faire... (fonctionnaire de l'ANAPEC, Oujda, Maroc, 05/2016)

Un autre ouvrier qui avait réussi à avoir des papiers de longue durée à cause d'un problème de santé m'expliquait qu'il ne serait pas rentré dans le village d'origine

pour l'été, car il n'avait pas assez d'argent à partager avec les membres de la famille là-bas :

À chaque fois que je rentre, je dois compter au moins 3000 euros de cadeaux, c'est pire que les impôts ! Cette année je n'ai pas assez bien travaillé, je reste ici et tant pis... (T., 02/2016).

Pour finir, les liens familiaux dans le pays d'origine sont aussi fragilisés : l'absence du père, dans une société où les rôles parentaux sont nettement répartis selon le genre, provoque des situations de souffrance. Il est difficile, dans les entretiens, d'évoquer des problèmes familiaux, mais les témoignages de fils de migrants devenus adultes sont souvent très chargés émotionnellement. Plusieurs jeunes hommes ont exprimé les difficultés liées à l'absence du père, d'un modèle à suivre, manque auquel ils attribuent leur échec scolaire :

Mon père n'était pas là quand j'avais besoin de lui. Moi, je ne vais jamais faire manquer à mes enfants ce qui m'a manqué à moi. Mon frère est clandestin en France et il a laissé ses enfants ici. J'essaie de m'occuper d'eux. Je ne suis pas d'accord avec son choix. (A., 14/02/2012)

Dans certains échanges, les mères racontaient qu'elles se retrouvaient limitées dans leurs possibilités de déplacement et de socialisation à cause du manque d'une présence masculine adulte servant de garant de leur sécurité. D'autres, au contraire, admettent en souriant que, pendant les six mois d'absence du mari, la vie à la maison se passe mieux que quand il rentre, au chômage, et reprend le contrôle sur toutes les décisions quotidiennes :

Quand il rentre, il est en vacances et il ne fait rien. Il passe la journée sur le canapé en donnant des ordres. C'est moi qui dois m'occuper de lui, avec tout ce que j'ai déjà à faire ! Quand il est là, j'ai moins de possibilités et de temps pour sortir. Normalement je passe la moitié de la journée au marché en discutant avec mes amies. (J., 09/05/2012)

### **Stratégies individuelles pour une ascension sociale**

Enfin, quand on observe l'échelle micro-individuelle des représentations et des choix des personnes migrantes en lien avec le territoire d'origine, on peut analyser comment les échelles méso et macro l'affectent.

Sur le terrain, on peut constater une différence importante dans les stratégies et les projections des représentants de différentes générations. Ainsi, les pionniers estiment que la migration saisonnière était pour eux un outil finalisé, destiné d'une part à améliorer les conditions de vie de leur famille dans le pays d'origine et s'assurer des conditions économiques plus stables à leur retour et, d'autre part, à financer la scolarisation des enfants pour leur permettre une carrière en Tunisie et leur éviter les sacrifices de la migration saisonnière. Ils se projetaient donc plutôt dans le pays d'origine et la migration saisonnière était un outil.

En revanche, pour la deuxième génération, cette ascension sociale espérée en Tunisie ne s'est pas concrétisée, et pour assurer le style de vie garanti par les parents émigrés, les jeunes sont, eux-mêmes, contraints à l'émigration.

Tu vois, j'étais transporteur pour une entreprise de Tunisie, je parcourais toute la Tunisie, mais je gagnais 300 euros par mois ! J'ai 25 ans, il faut que je me marie, que j'achète une maison, une voiture, j'ai besoin de mettre de l'argent de côté, mais c'est impossible avec 300 euros par mois ! (M., 14/02/2012)

Donc, si les pionniers gardaient des relations de proximité avec le milieu d'origine et un attachement à la patrie, la deuxième génération, comme on l'a vu plus haut, fait l'expérience d'une fragilisation des liens familiaux et d'une méfiance de la part de la société d'origine, croyant qu'ils s'enrichissent en France sans investir pour le bien de leur communauté. Ils sont généralement titulaires du baccalauréat, parlent mieux le français, et ne sont pas encore mariés. Ils arrivent donc à mieux se repérer en France que leurs parents. Pourtant, ils restent plus souvent que leurs parents pendant de longues années dans des situations de précarité. Cela est la cause d'une part de la crise des petites et moyennes exploitations agricoles des Bouches-du-Rhône dans les années 2000, étouffées par la concurrence internationale, et du durcissement des règles et des contrôles liés au visa saisonnier et des contrôles. Cette précarité économique et de statut administratif en France ne leur permet pas de développer des comportements transnationaux.

Si les héritiers continuent d'envoyer une partie de leurs ressources aux parents et aux frères, qui bénéficient, en plus, de la retraite du père, ils tentent de mettre la majorité de leurs revenus de côté pour financer, si l'occasion se présente, des permis de séjour de longue durée (mariage blanc, faux CDI, etc.). En effet, la deuxième génération est consciente d'avoir des droits et ils obtiennent un meilleur accompagnement de la part de la société civile française pour les faire respecter qu'à l'époque de leurs parents. Face aux difficultés qu'ils rencontrent, ils considèrent comme une nécessité de mettre en place des stratégies à moyen terme pour s'extraire des contraintes liées au contrat saisonnier et reprochent aux « pionniers » de

n'avoir pas fait ce choix. Pour les plus jeunes, l'objectif est de sortir d'une situation de précarité du séjour et de mobilité contrainte, pour obtenir le droit de chercher un emploi dans tous les secteurs et s'ouvrir la perspective d'une ascension sociale, tout en évitant la marginalisation et le travail dans l'agriculture. Leur motivation n'est pas toujours de s'installer définitivement en France, mais d'avoir un accès libre au marché de l'emploi français et de pouvoir se déplacer sans contraintes à travers les frontières.

La régularisation à long terme, « les papiers » deviennent une obsession, une échappatoire à tous les problèmes. La poursuite de cet objectif comporte des années d'attente, pendant lesquelles on place ses espoirs dans une campagne de régularisation exceptionnelle, dans le tissage de liens au sein de réseaux sociaux utiles à la recherche d'emplois stables, périodes pendant lesquelles on tente d'accumuler suffisamment d'argent pour « acheter des papiers » ou les moyens d'en obtenir. Une longue attente, donc, mais aussi un grand investissement financier, les trafics de documents pouvant coûter plusieurs dizaines de milliers d'euros. Cependant, l'expérience de quelques-uns montre que l'obtention d'une carte de séjour longue durée ne signifie pas forcément une ascension sociale. En fait, la situation des migrants interviewés montre souvent qu'ils n'ont pas réussi à trouver un emploi plus rémunérateur que l'agriculture.

En même temps, les procédés illégaux qui permettent de quitter le statut de saisonniers (en restant sur place sans papiers, par exemple) ne sont pas vécus de manière honteuse par les saisonniers. C'est ainsi qu'en me parlant d'un trafic de documents, S. me dit :

Oui je sais que c'est illégal, je n'en parle pas à la police ! Mais bon, ce qui me fait ce contrat n'est pas légal non plus. On n'est plus des humains, on ne vit pas, on est seuls, sans notre famille, notre femme, travaillant jusqu'à se casser le dos, les mains, toujours à dire oui, hébergés dans des gourbis... (S., 29/10/2015)

Donc ni honte ni sentiment d'être illégitime :

Étranger moi ? À l'école, on m'apprenait « nos ancêtres les Gaulois » et à Berre, il y a plus d'Arabes qu'à La Marsa<sup>3</sup> ! En plus, c'est nous qui produisons la bouffe des Français ! (Z., 28/10/2015)

Les critères d'appartenance à la nation se révèlent moins nets. Dans ces ex-protectorats sur lesquels l'influence politico-économique de la France est,

---

3. Quartier riche de Tunis, peuplé de nombreux expatriés.

aujourd'hui encore, très prégnante, et où les étrangers européens vivent dans les meilleurs quartiers, l'appartenance à la nation n'est pas la garantie d'un meilleur statut que celui des étrangers. Cette conception résonne dans la représentation de sa propre extranéité une fois en France. Tout en se définissant comme « sans-papiers », ces migrants n'y associent ni caractéristique négative ni déshonneur. Ces pratiques, illégales selon les lois du pays d'accueil, constituent une étape obligatoire pour obtenir de « vrais papiers » permettant de rester dans la légalité en France, au-delà des six mois du contrat saisonnier. Entre migrants, mais aussi pour les associations et les organisations qui les soutiennent dans leurs démarches juridiques, ces façons de faire sont considérées sinon comme normales, du moins comme, moralement, non répréhensibles. Ceci représente aussi une mise en cause de la légitimité du traitement discriminatoire subi par les personnes migrantes en ce qui concerne la limitation de séjour sur le territoire d'un État selon un critère d'appartenance à la nation. Cette normalisation « par le bas » de pratiques « illégales » de résidence sur le territoire français fait écho à une désobéissance civile (Lorenzini & Tazzioli, 2012), habituellement propre aux « citoyens » de la République.

## Conclusion

Cet article s'efforce donc de montrer comment l'évolution du contexte géopolitique et, en particulier, la fermeture des frontières ont influencé les parcours migratoires des saisonniers travaillant dans les Bouches-du-Rhône ainsi que le lien physique avec leur « patrie ». Si la première génération pouvait circuler plus librement entre pays d'accueil et pays d'origine, la deuxième génération vit une circulation plus contrainte, impliquant un parcours migratoire souvent caractérisé par des périodes de séjour irrégulier. Celles-ci ont tendance à se pérenniser, car les personnes en situation irrégulière tentent fréquemment d'éviter de retourner dans le pays d'origine en situation d'échec du projet migratoire et dans l'impossibilité de rembourser les dettes contractées pour le départ.

L'article montre également comment, dans le cas de la deuxième génération, le fait de maintenir un lien physique et régulier avec le territoire d'origine ne garantit pas nécessairement le maintien de liens forts avec le réseau social d'origine.

Nous avons également vu comment, pour en comprendre les raisons, il faut étudier le terrain tout en prenant en compte, d'une part, différentes échelles temporelles, pour mettre en évidence les différences entre générations et les multiples phases du parcours migratoire. D'autre part, l'analyse doit inclure plusieurs échelles d'analyse permettant d'identifier à la fois les raisons des choix individuels et les causes de la fragilisation des liens sociaux qu'il s'agit aussi de replacer dans le contexte politique et géopolitique.

La première génération investissait et se projetait dans le futur dans le pays d'origine, qu'on sentait plus proche culturellement et dans lequel on profitait d'une ascension sociale par la migration et d'une meilleure reconnaissance sociale. La deuxième génération, en revanche, dont les rythmes de circulation sont imposés par une politique plus stricte et dont la migration est une contrainte pour maintenir le niveau de vie assuré par la migration des parents, se projettent dans un futur en France, et investissent économiquement et socialement pour l'obtenir.

En tenant également compte des caractéristiques sociales de ce groupe de migrants ruraux peu scolarisés, on voit comment cela influence les liens avec la « patrie ». En effet, les liens sociaux entretenus avec la famille et les villageois sont affectés par l'impossibilité d'investir dans des projets collectifs ou par la difficulté d'entretenir des relations avec le noyau familial à distance<sup>4</sup>. La classe sociale des migrants, la pénibilité du travail en France, la marginalisation, de même que la précarité économique et administrative, la mobilité contrainte et la distance forcée avec la famille représentent, tous, des facteurs contribuant à affaiblir les liens sociaux avec les communautés d'origine.

## Bibliographie

ARAB Chadia, 2019, « Les mots pour dire les saisonnières Marocaines en Espagne », in BARD Christine & LE NAN Frédérique (dir.), *Dire le genre. Avec les mots, avec le corps*, CNRS Éditions, Paris.

ATTIA Habib, 1986, « Problématique du développement du Nord-Ouest tunisien » in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 41, n° 1, p. 264-280.

---

4. Une comparaison, prenant en compte les caractéristiques sociales, entre ce groupe de migrants saisonniers avec une « association de la diaspora » composé d'étudiants et hommes d'affaires sénégalais, nous a été utile pour approfondir la compréhension des variables influençant les liens économiques que les migrants entretiennent avec la patrie : les associations de la diaspora qui investissent dans le pays d'origine sont souvent composées par des personnes ayant fait des études en France, bien installées et avec les « bons » papiers (Breda & Mangane, 2018). Les groupes de migrants bien ancrés dans le pays d'accueil, avec des papiers et un emploi stables ont plus d'opportunités d'investir et de rentrer au pays quand jugé nécessaire (Mangane, 2017 ; Soukouna, 2016).

- BAKEWELL Oliver, 2008, "Keeping Them in Their Place': the Ambivalent Relationship Between Development and Migration in Africa" in *Third world quarterly*, 29, n° 7, pp. 1341-1358.
- BECKER Howard Saul, 2016, *La Bonne Focale : de l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, La Découverte, Paris, 268 p.
- BREANT Hugo, 2013, "What if Diasporas Didn't Think about Development? A Critical Approach of the International Discourse on Migration and Development" in *African and Black Diaspora : An International Journal*, 6, n° 2, p. 99-112.
- BREDA Giulia, 2020, « Circulations et transnationalisme au service des politiques de contrôle migratoire » in BROGINI Anne, GHAZALI María & POTOT Swanie (dir.), *Mobilités en Méditerranée. Quotidiens, contrôles, assistances (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Actes de colloque, Bouchène.
- BREDA Giulia, 2019, *(Co)Développement et gestion internationale des migrations : contrôler le savoir pour savoir contrôler*, Thèse de doctorat en sociologie non publiée, Université Côte d'Azur, Nice.
- BREDA Giulia & MANGANEE Abdourahmane Mangane, 2018, "Different Investment Strategies Versus a Unique Co-development Discourse: A Case Study of Tunisian and Senegalese Migrants in France" in CASELLI, Marco & GILARDONI Guia (eds.), *In Globalization, Supranational Dynamics and Local Experiences*, Springer International Publishing, pp. 251-268.
- CARDON Dominique & SMOREDA Zbigniew, 2014, « Réseaux et les mutations de la sociabilité » in *Réseaux*, n° 2, p. 161-185.
- CICOUREL Aaron Victor, 2008, « Micro-processus et macro-structures. Notes sur l'articulation des différents niveaux d'analyse (Texte présenté par Philippe Corcuff) », in *SociologieS*, <http://journals.openedition.org/sociologies/2432>.
- DÉCOSSE Frédéric, 2011, *Migrations sous contrôle : agriculture intensive et saisonniers Marocains sous contrat « OMI »*, Thèse de doctorat en sociologie non publiée, EHESS, Paris, 552 p.

DELPLA Isabelle, 2019, « Choisir ses attachements ? » in *Sens-Dessous* n° 23(1), p. 105-13.

DESJEUX Dominique, 2004, *Les Sciences sociales*, PUF, Paris, 128 p.

DIMINESCU Dana & PASQUIER Dominique (dir.), 2010, « Les migrants connectés » in *TIC, mobilités et migrations, Réseaux*, n° 159, La Découverte, Paris, 123 p.

DUFOIX Stéphane, 2011, *La Dispersion. Une histoire des usages du mot diaspora*, Amsterdam Éditions, Paris, 573 p.

MARCUS George H., 1995, "Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography" in *Annual Review of Anthropology*, n° 24(1), pp. 95-117.

GILA Óscar Álvarez, 2019, « Reconstruction virtuelle de la patrie : institutions d'immigrants au sein de pays hôtes, de l'intégration à la conservation de soi » in *Les villes et le monde : du Moyen Âge au xx<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 271-290.

GLICK Schiller Nina, BASCH Linda & BLANC Cristina Szanton, 1992, "Towards a Definition of Transnationalism" in *Annals of the New York academy of sciences*, n° 645(1), pp. IX-XIV.

GLICK Schiller Nina, BASCH Linda & BLANC Cristina Szanton, 1997, "From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration" in *Anthropological quarterly*, n° 68(1), pp. 48-63.

HELLIO Emmanuelle, 2014, *Importer des femmes pour exporter des fraises ? Flexibilité du travail, canalisation des flux migratoires et échappatoires dans une monoculture intensive globalisée : le cas des saisonnières Marocaines en Andalousie*, Thèse de doctorat non publiée, université Côte d'Azur, Nice.

KOKKINOÛ Maria, 2014, « Le rapport à la "patrie perdue" » in *Revue Asylon(s)*, n° 12, <http://www.reseau-terra.eu/article1317.html>.

LAW Lisa, 2003, "Transnational Cyberpublics: New Political Spaces for Labour Migrants in Asia" in *Ethnic and Racial Studies*, n° 26(2), pp. 234-252.

LEVITT Peggy, 1998, "Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion" in *International migration review*, vol. 32, n° 4, pp. 926-948.

LEVITT Peggy, DEWIND Josh & VERTOVEC Steven, 2003, "International Perspectives on Transnational Migration: An Introduction" in *International Migration Review*, n° 37(3), pp. 565-575.

LORENZINI Daniele & TAZZIOLI Martina, 2012, « Contre-usages, désobéissances actives et mouvements de l'intolérable. De la pratique du refus à la volonté de ne pas être gouverné » in *Cycnos*, n° 28(1), <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=6745>.

MANGANE Abdourahmane, 2017, *Le contrôle des transferts de fonds par les émigrés sénégalais : Processus d'individualisation et réaménagement de la solidarité communautaire en situation migratoire*, Thèse de doctorat non publiée, université Côte d'Azur, Nice.

MÉSINI Béatrice, 2015, « Le détachement transnational dans l'agriculture européenne » in *Anthropology of Food*, n° 11, DOI : 10.4000/aof.7892.

OECD & Federal Office of Immigration Emigration Integration, 2004, *Migration et emploi. Les accords bilatéraux à la croisée des chemins : les accords bilatéraux à la croisée des chemins*, OECD Publishing, DOI : 10.1787/9789264108707-fr.

PERALDI Michel, 2002, *La Fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris, 495 p.

PETIT Véronique, 2013, *Counting Populations, Understanding Societies: Towards a Interpretative Demography*, vol. 1, Springer Science & Business Media, Dordrecht, 208 p.

PICHÉ Victor, 2013, « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs » in *Population*, n° 68(1), p. 153-178.

PORTES Alejandro, 1996, "Global Villagers: The Rise of Transnational Communities" in *American Prospect*, n° 25, pp. 74-77.

POTOT Swanie, 2013, « Quand les saisonniers tunisiens de Ghardimaou interrogent le codéveloppement » in *Hommes & Migrations*, n° 13(1), p. 79-87.

REVEL Jacques, 1996, *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Seuil/Gallimard, Paris, 243 p.

ROSENAL Paul-André, 2003, *L'Intelligence démographique*, Odile Jacob, Paris, 446 p.

ROULLEAU-BERGER Laurence, 2011, « Repenser la question migratoire : migrations, inégalités multisituées et individuation » in *SociologieS*, <http://journals.openedition.org/sociologies/3701>.

SAYAD Abdelmalek, 1977, « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France » in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 15(1), p. 59-79.

SOUKOUNA Sadio, 2016, *Les Bâtisseurs locaux du lien entre migration et développement : la coopération décentralisée d'Île-de-France au prisme des alliances stratégiques entre migrants maliens et pouvoirs locaux dans la région de Kayes au Mali*, Thèse de doctorat non publiée, université Paris 1, Paris.

STREIFF-FÉNART Jocelyne & POUTIGNAT Philippe, 2019, « Pluralité d'échelles et croisement de trajectoires migrantes à Nouadhibou, Nord mauritanien » in BOULAY Sébastien & FANCHETTE Sylvie (dir.), *La Question des échelles en sciences humaines et sociales*, Quae, Versailles, p. 111-122.

TARRIUS Alain, 2002, *La Mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades des économies souterraines*, Paris, Balland, 169 p.

TYNER James A. & KUHLEKE Olaf, 2000, "Pan-National Identities : Representations of the Philippine Diaspora on the World Wide Web" in *Asia Pacific Viewpoint*, n° 41(3), p. 231-252.

Résumé : Sur le terrain des migrations saisonnières entre le Maghreb et les Bouches-du-Rhône, j'étudie l'évolution des liens entretenus avec « la patrie », le territoire et le réseau social d'origine et le sens que les migrants donnent eux-mêmes à cette relation, une évolution que j'aborde à travers le croisement d'une pluralité de temporalités et d'échelles d'observations : le contexte structurel politique, socio-économique du pays d'accueil et d'origine ; les possibilités données par le réseau des migrants ; les stratégies individuelles et familiales de ces derniers.

Mots-clés : sociologie des migrations, migrations saisonnières, enquête multisituée, pluralité d'échelles d'observation, Bouches-du-Rhône, Tunisie, Maroc, transnationalisme.

*Plurality of Analytic Levels and Temporalities in the  
Study of the Relationship with the Homeland : The  
Example of the Seasonal Migratory Circuit Connecting  
the Bouches-du-Rhône Region to the Maghreb*

*Abstract: In this article I show how, on the field of seasonal migration between the Maghreb and the Bouches-du-Rhône, the evolution of the links maintained with the "homeland," the territory and social network in the country of origin and the meaning that migrants themselves give to this relationship can be understood through the intersection of a plurality of analytic levels and temporalities: the political and socio-economic structural context of the host and origin country; the possibilities provided by migrants' network; the individual and family strategies of the latter.*

*Keywords: Sociology of migrations, Seasonal migration, Multisited ethnography, Plurality of scales of observation, Bouches-du-Rhône, Tunisia, Morocco, Transnationalism.*